



Paris, le 6 décembre 2017

Association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) : des actions concrètes pour les professionnels de santé en souffrance

Après deux années d'existence, l'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a engagé plusieurs actions concrètes en matière de repérage, d'orientation et de prise en charge des professionnels de santé en souffrance psychologique. *Quelles innovations dans la prise en charge des soignants en souffrance ?* est le thème de son 3^e colloque annuel qui se déroulera le 11 décembre prochain au ministère de la Santé. Il sera l'occasion de faire un bilan des actions et des innovations développées pour apporter de l'aide aux soignants rendus vulnérables, mais aussi d'envisager de nouvelles perspectives.

5 missions pour SPS

La moitié des professionnels de santé sont ou ont été en situation de souffrance dans leur carrière. Ils sont aussi la moitié à ne pas savoir à qui s'adresser en cas de difficultés et à penser que leur souffrance peut affecter la qualité de leurs soins au point de mettre en danger la vie des patients. Par ailleurs, 80% souhaitent être pris en charge dans une structure de soins dédiée.

Ces résultats, issus de deux études menées en 2015 et 2016 par Stéthos pour SPS, ont révélé l'importance et l'urgence de mettre à disposition des soignants rendus vulnérables une structure d'écoute et des centres d'accueil qui leur soient spécifiquement réservés. Forte de ces résultats et afin d'apporter de l'aide aux professionnels de santé en situation de difficulté, **l'association SPS s'est fixée pour mission :**

- **d'aider** (création d'une plateforme nationale d'écoute),
- **d'accompagner** (prise en charge par un maillage territorial avec des consultations physiques et la création d'unités dédiées),
- **de former** (mise en place de formations),
- **de comprendre** (réalisation de nombreuses études),
- **de fédérer** (organisation d'un colloque national annuel).

1. Plateforme d'appel nationale

Ouverte depuis le 28 novembre 2016, la plateforme d'appel nationale créée par SPS écoute, aide, accompagne et oriente vers des soins adaptés les professionnels de santé qui se retrouvent un jour en situation de vulnérabilité. Elle est accessible via un numéro vert – 0 805 23 23 36 – et disponible 24h/24 et 7j/7. Les entretiens sont anonymes et gratuits.

Depuis sa mise en place, la plateforme SPS a déjà enregistré plus de 1 800 appels. Les appelants sont en majorité des femmes (les trois-quarts). Une moitié est salariée, un tiers travaille en libéral. Professions les plus représentées : infirmiers (un tiers), médecins (30%), aides-soignants (15%), et pharmaciens (7%), dentistes (5%).

Parmi les motifs d'appels, l'épuisement professionnel arrive en tête (un quart des appelants) suivi par les demandes d'informations, les conflits avec la hiérarchie, les dénonciations des conditions de travail, les problèmes de santé (TMS...), la démotivation, les conflits avec un collègue, les ressentis de harcèlement.

Ce bilan après un an témoigne du réel besoin d'écoute et de soutien des professionnels de santé en souffrance et démontre l'importance de la mise à disposition d'une structure qui leur assure un accompagnement et une orientation chaque fois que nécessaire.

2. Orientation et prise en charge

Les professionnels en demande d'aide et de soutien sont orientés, selon les profils et les besoins, vers des soignants (médecins généralistes, spécialistes...), des services spécifiques (juridique, administratif, remplacements...) ou des structures spécialisées.

Le bilan de la plateforme d'appel et les résultats des études réalisées par SPS révèlent que **les soignants privilégient, pour leur orientation, le contact humain.** Leur préférence va ainsi **vers la consultation en face à face d'un psychologue, d'un psychiatre ou d'un médecin traitant.** Pour répondre à ces attentes, l'association SPS met en œuvre des actions pour répertorier et former les médecins généralistes souhaitant accompagner et soutenir en ambulatoire des professionnels de santé rendus vulnérables.

L'association a, par ailleurs, recensé sur le territoire les unités dédiées (8 autorisées par les ARS) et lieux d'hospitalisation de jour (3) permettant d'accueillir et prendre en charge les soignants en grande souffrance (www.asso-sps.fr/unites-dedies.html).

Le réseau de santé Morphée (consacré à la prise en charge des troubles chroniques du sommeil) et Santé & Travail sont partenaires de SPS pour la prise en charge des soignants.

3. Modules de formation

Pour les praticiens qui accompagnent et soutiennent en ambulatoire des professionnels de santé en souffrance, SPS a mis en place trois modules de formation avec le réseau Santé & Travail. La formation s'adresse aux membres du Réseau National de soignants en ambulatoire constitué par SPS mais aussi à tous ceux qui souhaitent entrer dans cette démarche d'aide et d'accompagnement, et rejoindre le réseau.

Intitulé *Repérage et prise en charge des soignants rendus vulnérables par leur travail*, le premier module de la formation SPS se déroulera à Paris en janvier 2018*. Il aura pour objectif de doter les membres du Réseau National de soignants en ambulatoire, de repères et d'outils communs, et de permettre à chacun de se situer au sein du dispositif global élaboré par l'association (plateforme téléphonique, maillage national de soignants en ambulatoire, unités dédiées d'hospitalisation).

4. Études sur les vulnérabilités des soignants

La première étude menée en 2015 visait à évaluer la souffrance psychologique des professionnels de santé, en particulier les addictions à l'alcool, aux anxiolytiques et psychotropes. La deuxième étude réalisée en 2016 avait, quant à elle, pour objectif d'évaluer la connaissance qu'ont les soignants des structures ou associations susceptibles de les soutenir en cas de souffrance psychologique mais aussi d'identifier leurs attentes en terme d'aides, de services et d'interlocuteurs.

Pour une de ses nouvelles études 2017, SPS a souhaité mettre en lumière le thème *Suicide et professionnels de santé*. L'enquête révèle qu'un quart des soignants ont déjà eu des idées suicidaires du fait de leur travail au cours de leur carrière. Et que pour la moitié des soignants, le suicide d'un confrère peut remettre en question la confiance qu'ils ont en eux et la qualité de leurs soins. D'autre part, un tiers privilégie, pour l'aide en cas de difficultés psychologiques, la consultation d'un psychiatre et le recours à une plateforme d'écoute téléphonique disponible à chaque fois que nécessaire.

Ces résultats confirment ceux obtenus dans les études précédentes et démontrent le besoin urgent de solutions spécifiques et dédiées pour accompagner les professionnels de santé rendus vulnérables.

Une autre étude 2017 lancée par le réseau Morphée vise à explorer les symptômes et comportements associés aux troubles du sommeil chez les soignants. Ces professionnels de santé ont des troubles du sommeil aussi fréquents que dans la population générale se plaignant de troubles du sommeil mais ils ont un temps de sommeil plus réduit et plus souvent soumis à un travail posté. Autre constat important : près de la moitié des soignants ressentent une privation de sommeil liée à leur travail, ce qui représente un facteur de vulnérabilité.

5. Colloques annuels nationaux

Suite aux résultats de ses premières études, SPS a organisé deux colloques nationaux, en 2015 et 2016 à Paris.

Au cours du premier colloque SPS, les spécialistes ont confirmé la nécessité de développer, pour les soignants en grande souffrance, un parcours de soin dédié. Intitulé *Soigner les professionnels de santé vulnérables – Optimiser le parcours de soins*, le deuxième colloque a été l'occasion de présenter les actions concrètes engagées en matière de prise en charge : la plateforme d'appel nationale interprofessionnelle et les unités de soins dédiés pour un parcours de soins adapté.

Le troisième colloque annuel national organisé le 11 décembre prochain portera, quant à lui, sur les innovations dans la prise en charge des soignants en souffrance.** Comme pour les deux éditions précédentes, ce rendez-vous permettra de faire un nouveau bilan des actions engagées pour apporter de l'aide aux professionnels de santé rendus vulnérables. Il sera aussi l'occasion de voir se dessiner les orientations innovantes dans ce domaine.

2018 : vers une action massive

« En 2018, SPS passera à l'action de façon plus massive, au travers de la formation des soignants mais aussi de la dédramatisation des mots « pensées suicidaires », « suicidants » et « suicide ». Tous les acteurs de la santé doivent être convaincus de l'importance de ne plus attendre et se mobiliser dans un même but : chercher, trouver rapidement des solutions et agir. Il y a urgence ! », résume Eric Henry, président de l'association.

Quant au colloque 2018, le quatrième depuis 2015, il sera une suite logique dans ce parcours vers une meilleure compréhension et une meilleure prise en charge de la souffrance du soignant. Son objectif sera notamment de répondre à cette question d'importance : comment passer du soutien et de l'accompagnement de quelques-uns à l'aide pour l'ensemble de la profession.

* Les 11 et 12 janvier, les 18 et 19 janvier ou les 25 et 26 janvier 2018 (2 journées, au choix des participants).

** Le prochain Colloque SPS aura lieu au ministère de la Santé le 11 décembre 2017.



L'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de santé rendus vulnérables. Son objectif est de susciter une véritable prise de conscience et de proposer des actions concrètes pour optimiser leur parcours de santé, notamment le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance. Elle organise tous les ans un colloque national qui rassemble des personnalités du monde de la santé souhaitant partager leurs expériences et les actions engagées en faveur de la protection des soignants vulnérables.

Plus d'informations : www.asso-sps.fr